

POLICE NATIONALE

DIDPAF

LILLE

SPAF

UJ

Code INSEE :

P.V. ADM N° 2022 / 000039 /

REGISTRE N°

AFFAIRE :

C/ Taulant ~~BOJKA~~, 37 ans,
de nationalité albanaise

AUDITION

PROCÈS-VERBAL

VÉRIFICATION DU DROIT DE CIRCULATION OU DE SÉJOUR

L'an deux mille vingt-deux, le cinq janvier
A neuf heures

NOUS, DELPAGE Lucie
Brigadier Chef de Police
En fonction à LILLE

Officier de Police Judiciaire en résidence à LILLE

---Étant au service,---

---Poursuivant la procédure de retenue aux fins de vérification du droit de circulation ou de séjour.---

---Vu les articles L.813-6 et L.813-8 du Code de l'Entrée et du séjour des Étrangers et du Droit d'Asile,---

---L'intéressé n'a pas souhaité être assisté par un avocat durant son audition.---

---Faisons comparaître devant nous la personne ci-dessous dénommée qui nous déclare par le truchement de Madame HYSAJ Teuta, interprète en langue albanaise préalablement requis dans le cadre de la présente mesure de retenue : ---

---**SUR SON IDENTITÉ**---

---Je me nomme Taulant ~~BOJKA~~---

---Je suis né le 11/03/1984 à Kruje (Albanie)---

---Je suis le fils de ~~BOJKA~~ Ariam et de ~~BOJKA~~ Shpetine---

---Je suis de nationalité albanaise---

---Je suis sans profession ---

---J'ai un niveau d'étude SECONDAIRES---

---Je suis domicilié au sans domicile DUNKERQUE 59140 en (France)---

---Je suis célibataire, je n'ai pas d'enfant à ma charge---

---Je suis inconnu des services de Police, de Justice et de Gendarmerie---

---**SUR LES RAISONS DE SON DÉPART ET SUR SON PARCOURS**---

---**Question** : « Quel est le motif du départ de votre pays d'origine ? »---

---**Réponse** : « J'ai quitté l'Albanie pour pouvoir me faire soigner en France. J'ai eu un accident de moto en Albanie en 2006. En Albanie, il n'y avait pas de moyen technique pour me soigner. Je suis resté 2 ans en fauteuil roulant. J'ai eu une fracture de la colonne et j'ai des broches. C'est une chance que je puisse remarcher. C'est en France que j'ai eu deux opérations en France et deux en Grèce. Je veux rester en France parce que j'ai encore des soins à faire. Il y a une opération qui est programmée dans un mois à l'hôpital de Dunkerque par le Docteur El Hussein. »---

---**Question** : Pourquoi ne pas avoir fait une demande de titre pour soin dès votre arrivée au lieu de faire une demande d'asile ?---

---**Réponse** : Je ne savais pas que je pouvais faire ce genre de demande. Je l'ai faite après le refus d'asile.---

---**Question** : « Depuis quelle date séjournez-vous en France ? »---

---**Réponse** : « Je suis en France depuis août 2018. »---

---**Question** : « Détenez-vous un document sous couvert duquel vous êtes autorisé à séjourner ou circuler en France ? »---

---**Réponse** : « J'ai eu une attestation de demandeur d'asile jusqu'en 2019. Mais depuis je n'ai plus rien. »---

--- J'ai une avocate qui me suit et qui a fait des démarches pour un nouveau logement et une aide financière.---

---**Question** : « Détenez-vous un document émanant de votre pays d'origine ? »---

---**Réponse** : « J'ai mon passeport dans ma fouille. »---

---**Question** : « Pouvez-vous nous énoncer chaque étape de votre parcours ? »---

---**Réponse** : « J'ai quitté mon pays (Albanie) depuis Kruje,---

--- Mon itinéraire a été le suivant : ---

ITINÉRAIRE



---Je suis arrivé au mois de août 2018 dans le pays suivant : MACEDOINE (Skopje) en bus par ligne nationale.---

---Je suis arrivé au mois de août 2018 dans le pays suivant : FRANCE (BEAUVAIS) en avion par charter.---

---Pour ma destination finale, j'envisageais de me rendre à Lille (Fance).---

---**SUR SA SITUATION FAMILIALE ET SON PAYS**---

---Question : « Où se trouvent les membres de votre famille ? »---

---Réponse : « Ma mère, mon père et mon frère vivent encore en Albanie. Je n'ai pas d'enfant. J'ai une fiancée aussi. C'est ma famille qui m'aide financièrement à vivre en France, pour ma santé. »---

---**SUR SA SITUATION ADMINISTRATIVE**---

---Question : « Êtes-vous détenteur d'un titre de séjour régulièrement délivré en France ou dans l'espace Communautaire ? »---

---Réponse : « Non aucun document »---

---Question : « Avez-vous effectué des démarches administratives en vue de l'obtention d'un titre de séjour ? »---

---Réponse : « Je crois que mon avocate a fait une demande de titre de séjour pour soins, c'était il y a plus de trois mois. Je crois que je devais aller à la Préfecture pour avoir la réponse, mais je n'y suis pas allé. »---

--- Je n'ai pas eu le temps de rappeler mon avocate pour prendre des nouvelles.---

---Question : « Avez-vous effectué une demande d'asile dans un pays européen ? si oui, où et à quelle date ? »---

---Réponse : « Oui, en 2019 »---

---Question : « Avez-vous eu une réponse ? »---

---Réponse : « J'ai eu un refus »---

---Question : « Souhaitez-vous porter à la connaissance de l'administration des éléments relatifs à votre éventuel état de vulnérabilité ou à un handicap ? »---

---Réponse : « Je ne peux pas retourner en Albanie. Mon séjour en France est pour ma santé. En Albanie je n'aurais pas le même parcours de soins. »---

---**SUR SES MOYENS DE SUBSISTANCE ET VIATIQUE**---

---Question : « Quels sont vos moyens de subsistance ? »---

---Réponse : « Je suis aidé uniquement de ma famille. »---

---Question : « Exercez-vous une activité professionnelle ? »---

---Réponse : « Non. A cause de ma santé, je reste enfermé dans ma chambre. »---

---Question : « Détenez-vous une carte et/ou un compte bancaire ? »---

---Réponse : « Oui, celui de l'asile. Mais je ne l'ai pas utilisé depuis très longtemps. »---

---Question : « Quel est le montant des liquidités à votre disposition ? »---

---Réponse : « Mon frère m'a envoyé 100€ il y a quelques jours, il me reste 70€. »---

---Question : « Détenez-vous un billet retour pour votre pays d'origine ou pays de départ ? »---

---Réponse : « Non »---

---Question : « Avez-vous un document permettant d'attester que vous résidez chez quelqu'un en France ou dans l'Espace SCHENGEN ? »---

---Réponse : « Non. J'hébergeais dans un foyer ADOMA pour demandeur d'asile. »---

--- J'ai bien que je devais quitter la chambre depuis septembre 2021. Mais je n'ai nulle part d'autre où aller. Alors je suis resté sachant que je pouvais me faire expulser.---

--- Vous me dites que je pourrais récupérer le reste de mes affaires mais je n'ai plus l'autorisation de réintégrer la chambre. Je le comprends. Je ne sais pas où je vais vivre maintenant.---

---Question : « Pouvez-vous justifier d'une appartenance à une caisse maladie, une assurance ou autre ? en cas de maladie cette caisse est-elle capable d'assumer les différents côtés financiers ? vous rapatrier ? »---

---Réponse : « Je suis bénéficiaire de l'AME jusqu'à novembre 2022. »---

---**SUR LES FAITS**---

---Question : « En cas de décision d'éloignement prise à votre encontre par la Préfecture du NORD, à destination de votre pays d'origine ou d'un pays où vous êtes légalement admissible, éventuellement assortie d'une assignation à résidence, une interdiction de retour en FRANCE ou d'un placement en centre de rétention administratif pour une durée n'excédant pas 90 jours, avez-vous des observations à formuler ? »---

---Réponse : « Comment je vais faire avec mes opérations ? »---

--- Je suis en France que pour ma santé. Il me reste deux opérations qui durent environ 7 mois chaque avec la convalescence.---

---Question : « Avez-vous d'autres éléments sur votre situation personnelle à porter à la connaissance de l'autorité Préfectorale ? »---

---Réponse : « Non »---

[Signature]

[Signature]

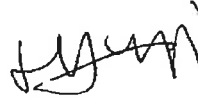
[Stamp]

—Informons Monsieur Taulant [redacted] qu'il a la possibilité de refuser de signer le présent.—
—Après lecture faite par le truchement de Madame HYSAJ Teuta, interprète en langue albanaise, l'intéressé persiste et signe avec nous et l'interprète le présent à 09 HEURES 35.—

L'intéressé



L'interprète



L'Officier de Police Judiciaire

